

Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques)



Le Museon Arlaten en travaux. Juillet 2009. Cl. Sylvie Grange

Interculturel en jeux : usages et représentations

Séminaire, Arles et Marseille, 27-29 janvier 2010

Ministère de la Culture et de la Communication - Secrétariat général
Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie
182 rue Saint Honoré
75033 Paris cedex 01
Contact : helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

Ce séminaire a été initié par le groupe de travail « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques ». Organisé par le ministère de la culture dans le but de développer des recherches sur ce sujet, ce groupe de travail a associé à sa démarche, en 2008-2009, différentes directions du ministère, des institutions patrimoniales, des chercheurs et des associations.

Le séminaire qui s'est tenu à Arles et Marseille a été préparé pendant plusieurs mois par des membres du groupe de travail¹, d'institutions locales², d'associations³, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et avec le concours du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Il a rassemblé sur les trois jours une cinquantaine de personnes, dont la moitié ont participé aux travaux à Arles et Marseille.

La forme qui a été adoptée (travail en atelier), les lieux de réunion (à Arles, le Museon Arlaten ; à Marseille, la bibliothèque de Saint-André [15^e et 16^e arrondissements], les archives et bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône), les visites (à Arles, le quartier de La roquette et le musée de l'Arles antique), la diversité des présentations (réflexions sur les pratiques des institutions, des associations, des chercheurs, des artistes ; résultats de recherches ; expositions...) ont permis des échanges intenses et très productifs.

Pour en rendre compte, nous avons choisi de présenter quatre points de vue qui, chacun à sa façon, mettent en évidence des aspects marquants du séminaire. Points saillants, quelquefois repris plusieurs fois sous des éclairages différents, points spécifiques, mais surtout invitation à une discussion ouverte afin de poursuivre les réflexions et susciter de nouvelles initiatives.

Les quatre textes qui suivent émanent de Michel Alessio (MCC/Délégation générale à la langue française et aux langues de France), Ghislaine Glasson Deschaumes (Transeuropéennes), Sylvie Grange (MCC/Direction générale des patrimoines/Service des musées de France), Hélène Hatzfeld (MCC/SG/SCPCI/Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie).

1. Appartenant au Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, à la Direction des patrimoines (Service des musées de France), à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Une représentante de la revue *Transeuropéennes* a été également partie prenante de la préparation du séminaire.

2. Museon Arlaten, Archives et bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône (ABD), Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille, musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem).

3. Approches Cultures Territoires (ACT), Anrages.

Interculturel en jeux : usages et représentations

Séminaire, Arles et Marseille, 27-29 janvier 2010

Deux questions fondamentales : qu'est-ce qui fait patrimoine et comment donne-t-on aux publics une place réelle d'acteurs ?

On se propose de questionner ensemble les usages et les pratiques de la patrimonialisation aujourd'hui, par le biais de l'interculturel : des faits observables, une utopie ou un impensé de nos pratiques ? Comment le repérer, et surtout pas en le limitant à l'inter-ethnique, par exemple ? La démarche proposée, c'est traquer l'interculturel là où on ne le voit pas ordinairement !

Concrètement : comment penser autrement les politiques d'acquisition, les modes de valorisation, la place/le rôle des publics/acteurs dans les institutions patrimoniales (archives, bibliothèques et musées) ?

Ce séminaire, fondé sur un parti pris de recherche-action pragmatique, veut ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et l'expérimentation de postures citoyennes nourries du terrain.

Vos expériences et questionnements lui donneront corps.

Programme du séminaire

Mercredi 27 janvier 2010 – Arles	
Représentations et usages sociaux de la patrimonialisation	
14h - 15h	Accueil au Museon Arlaten, musée départemental d'ethnographie des Bouches-du-Rhône Mot d'accueil par M. Brouat, DRAC PACA
15h - 16h30	Museon Arlaten en devenir : image mentale du musée, Sylvie Sagnes Rencontre avec Viviane Roux, responsable d'association militante pour le provençal (courant occitaniste)
16h30 - 17h30	Parcours à travers le quartier de la Roquette : la diversité culturelle au quotidien
17h30 - 19h	Accueil au musée départemental de l'Arles antique : visite de l'exposition « César, le Rhône pour mémoire ». Les enjeux d'appropriation autour de la découverte de la tête de César, Fabrice Denise Partage d'images, une vision d'Arles par un artiste colombien, David Pinzón
19h30 - 21h	Retour au Museon : buffet dînatoire, échanges entre les participants Mise en atelier avec Sarah Meyer, enseignante détachée au musée Jean Garcin de Fontaine de Vaucluse, et Cécile d'Allard, responsable du musée
Jeudi 28 janvier 2010 – Arles	
Matinée	
Constitution des fonds et collections / construction des représentations	
9h - 10h	L'interculturel, qu'és aco ? Ghislaine Glasson Deschaumes, Hélène Hatzfeld, Sylvie Grange
10h - 11h	Constructions d'une identité provençale à travers les politiques d'acquisition du Museon Arlaten, Dominique Séréna-Allier Débat
11h - 11h30	Pause
11h30 - 12h30	Les ateliers SNCF : méthodologie d'une enquête-collecte, Françoise David et Kristel Amella. « Dans les trous d'hommes, travailleurs immigrés en sous-traitance aux chantiers navals de la Seyne-sur-Mer », Katia Kovacic et Bat Sheva Papillon pour l'association « Histoire et Patrimoine Seynois » Débat
12h30 - 14h	Déjeuner
Après-midi	
Qui fait patrimoine ? – I	
14h - 15h	L'interculturel dans les fonds de la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de l'Alcazar à Marseille, Marie-Noëlle Nogard et Gilles Eboli Débat
15h - 15h30	Avec, par et pour les Tsiganes, la transformation d'un public en acteur à l'occasion d'une démarche interactive de médiation, Céline Salvetat et Association Petit à petit.
15h30 - 16h	De la collecte à la restitution : Association Paroles Vives, Marie-Jo Justamont, directrice du festival des Suds à Arles
16h - 17h	Questions d'étape : Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange
17h30	Départ pour Marseille

Soir Marseille, Archives et bibliothèque départementales	
18h30 - 21h30	Présentation de l'exposition « Genre, immigration et <i>empowerment</i> » par l'auteure, Samia Chabani, présidente de l'Association Ancrages : un partenariat entre les archives départementales des Bouches-du-Rhône et l'association pour une collecte et une valorisation des archives écrites et orales de l'histoire des immigrations Buffet Installation dans les hôtels
Vendredi 29 janvier 2010 – Marseille	
Matinée Qui fait patrimoine ? – II Bibliothèque de Saint-André	
9h30 - 12h	Territoire, habitants, le rôle des acteurs dans la construction patrimoniale des territoires : – Projet de fondation de la bibliothèque, son évolution jusqu'à aujourd'hui, le projet de mémoire sur le quartier, Emmanuelle Taurines (sous réserve) et Christine Laurent – La grotte de l'ermitage des carmes, exemple de récit de fondation et refondation d'une ville par ses habitants, Christine Breton Débat Pause – Quartiers de mémoires, 15 ^e et 16 ^e arrondissements, Ramzi Tadros – Réseau histoire et mémoires des immigrations en Provence-Alpes-Côte d'Azur, lancement du site Internet, Ramzi Tadros – Projet « Filme ta vie », avec Anne Verrier de la médiathèque d'Arles (projet d'accueil et de médiation avec des primo-arrivants, ambassadeurs d'un territoire)
12h30 - 14h	Accueil aux Archives et bibliothèque départementales (ABD), Jacqueline Ursch et Matthieu Rochelle Buffet
Après-midi Archives et bibliothèque départementales	
13h - 14h30	Les Archives et bibliothèque départementales : un équipement mutualisé pour des projets partagés ? Corinne Vezzoni, Jacqueline Ursch et Matthieu Rochelle
14h30 - 16h30	Paroles croisées : comptes rendus, questionnements partagés, le rôle des acteurs : comment les institutions s'en emparent ? Quels rôles des associations ? Suites à donner. Espace forum d'échange avec l'ensemble des participants
17h	Clôture d'étape du séminaire

Contact pour renseignement et inscription :

Fabienne de sa Conto, tél. : 04 90 52 52 40, fabienne.desaconto@cg13.fr

Michel Alessio,
responsable de la Mission langues de France et observation des pratiques linguistiques,
DGLFLF, MCC

Dialoguer, c'est surtout une question de langues...

Le programme du séminaire était organisé de manière à échapper à la tentation de réduire les réflexions sur l'interculturel aux problèmes de l'immigration. Les interventions sur le musée de la Résistance ou les ateliers SNCF ont partiellement rempli cet office, mais en révélant, me semble-t-il, une difficulté de définition : la mémoire de la Résistance, l'expérience vécue de la classe ouvrière constituent-elles, au sens où nous l'entendons, des cultures différentes (et différentes de quoi ?), avec lesquelles il pourrait y avoir dialogue ? Le terme de culture ouvrière est certes bien établi, et on parle de culture d'entreprise ou de culture jeune, mais n'est-ce pas au prix d'une dissolution de la notion ? Je dirais qu'on a ici affaire à des identités sociales, politiques, civiques, professionnelles, existentielles... mais pas culturelles à proprement parler. Ce qui n'en amoindrit pas la réalité, mais aide à mieux la penser. Il s'agit alors de réunir « les cent fleurs d'une mémoire collective »^[1] pour élaborer une notion ouverte du patrimoine commun, qui n'ignore pas la pluralité des situations, mais ne donne pas nécessairement matière à plusieurs cultures.

Qu'est-ce qui fonde alors une identité culturelle propre ? C'est la présence d'une langue dans laquelle s'inventent des valeurs artistiques, éthiques et politiques : des œuvres littéraires et des œuvres de pensée. Et il convient d'ailleurs, avec Henri Meschonnic, de parler de langues-cultures plutôt que de langues tout court, « pour mieux concevoir et préserver les valeurs qui se sont inventées en elles et dont elles sont porteuses »^[2] (ce sont les œuvres qui font la langue, et non l'inverse).

C'est « l'impensé » dévoilé par Ghislaine Glasson Deschaumes demandant en quelle langue se ferait l'enquête sur les Gitans : « on ne s'est pas posé la question ». Or, je suggère de partir de la proposition déjà citée dans mon topo au groupe de travail : « penser n'est pas penser si on ne pense pas le langage, parce que penser se fait par et dans le langage ».^[3]

Bref, je plaide pour une conception du dialogue interculturel qui fasse plus de place à la problématique des langues (dans l'inséparation du langage et de la vie). Cela nous permettrait de mieux assoir nos positions théoriques. Et de ne pas nous satisfaire de l'immigration, qui est un aspect important mais non exclusif de notre sujet, ou plutôt, ou mieux, de l'aborder sous un autre angle. Un exemple, le vendredi matin à la bibliothèque de St-André : le témoignage qui nous a été lu du jeune Maghrébin évoquant le travail de son père aux tuileries. Ce récit, mon grand-père aurait pu le faire, mot pour mot, il y a juste cent ans, et dire pareillement la condition de son père immigré, aux tuileries de St-Henri, en 1910. C'étaient des Italiens, la vague précédente, et on n'en a quasiment pas parlé, alors que l'ordre du jour était précisément « Qui fait patrimoine ? ». C'est que, Christine Breton l'a souligné, nous sommes dans une période d'effacement. Il est terrible, ce mot. Si on n'avait pas effacé la mémoire des précédentes couches de travailleurs étrangers, on aurait pu dire par exemple que jusqu'en 1914, à Marseille, et ailleurs plus tard, c'est par le provençal que les immigrés s'intégraient à la France. Devenant politiquement français et culturellement occitans. C'est ce que j'appelle un autre angle. Un boulevard pour le dialogue interculturel. Une autre idée de la France, de quoi ouvrir enfin le débat sur l'identité nationale, sur une France plurielle aujourd'hui. Ce qui rejoint en plein ce que dit Sayad de « l'esprit d'État » : comme l'immigration, l'existence des langues de France est « un facteur de subversion dans

la mesure où elle révèle au grand jour la vérité cachée, les soubassements les plus profonds de l'ordre social qu'on dit national ».

On a dit aux Archives et bibliothèque départementales (ADB) l'importance des traces pour tout projet urbain et d'invention du contemporain. Dans la perspective que je suggère, cela nous ferait l'ardente obligation de ne pas nous en tenir aux traces architecturales, urbanistiques, démographiques, etc., mais d'interroger aussi les traces langagières. Surtout quand ce ne sont pas seulement des traces (la dent d'éléphant), mais des empreintes vivantes, le chant d'un territoire. *Les Aygalades, les Caillols, l'Estaque, la Cabucelle, la Canebière, Menpenti, les Mourgues, Endoume, la Gineste, les Fabres*, tous les lieux à Marseille se disent dans la langue indigène. Tiens, une idée pour le service de documentation « régionale » de la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR), dont le caractère régional m'a largement échappé : en plus des docs en arabe, en chinois et en langues slaves pour répondre à la demande, faire aussi une petite place à l'offre, et proposer aux nouveaux arrivants, chinois, parisiens, mais aussi aux Provençaux que le centralisme niveleur maintient dans l'ignorance, une découverte de la langue-culture de la région où ils vivent, cet occitan dérobé à leur vue qui fait pourtant aussi la richesse de la France. Ce serait la meilleure manière d'accueillir « les publics », et de les respecter. De donner un contenu au dialogue interculturel. Un service public digne de ce nom se doit d'avoir une politique d'offre. Sinon, on efface jusqu'à l'effacement d'une culture.

On pourrait ainsi donner à voir comment on traitait le problème de l'altérité en Provence, et en provençal, au XIV^e siècle, au moment où Philippe le Bel expulsait les juifs de son royaume :

« Je dis que tout homme quel qu'il soit, ou Pierre, ou Martin, Hugues ou Jean ou Guillaume ; Limousin, Provençal, Français, Breton ou Anglais ou autre quel qu'il soit et qui que ce soit et de quelque nation qu'il soit, est notre prochain... De même, de quelque religion ou de quelque secte qu'il soit, c'est à savoir chrétien, juif, sarrasin et païen ; de même si, quant à la foi catholique, il est en tout point fidèle et catholical, ou, en tout ou en partie, contre la foi et hérétique »^[4]

Ou bien, fulgurant de modernité, et sans équivalent dans la poésie de langue française, Joseph d'Arbaud, en hommage aux combattants nord-africains tombés pendant la Guerre de 14 :

« Auvergne et Languedoc, Roussillon et Gascogne, / C'est pour vous que sont morts les sombres cavaliers... / C'est l'Arabe bonheur tapi dans sa tranchée / Qui, luttant, défendait Bérénice et Mireille, / Racine avec Mistral »^[5]

A qui, à quelle image de notre pays peut bien profiter l'occultation de ces trésors ? Qu'avons-nous à y gagner ? Ne pas écarter, donc, le versant interne du dialogue interculturel.

Mais prendre les langues et ce qui s'y fabrique comme axes du dialogue, outre la diversité interne, c'est aussi ne pas ignorer le défi plurilingue de l'Europe en construction, la question, immense, de notre rapport à l'anglo-américain mondialisé et à la culture de masse, les grands enjeux géopolitiques, un peu éclipsés dans nos travaux...

[1] Suzanne Citron, *Le mythe national. L'histoire de France revisitée*, l'Atelier, 2008, p. 206.

[2] *Dans le bois de la langue*, Laurence Teper, 2008, p. 215.

[3] *Ibidem*, p. 25.

[4] Père de Paternas (de Pernes), *Libre de Amor Dieu*, cité par Charles Camproux, *Histoire de la littérature occitane*, Payot, p. 73

[5] *Li Rampau d'aram (Les Rameaux d'airain)*, 1920.

Ghislaine Glasson Deschaumes,
Transeuropéennes

Au sujet d'une question opportune... qui fait patrimoine ?

Qui fait patrimoine ? La question est tout sauf anodine. Son évidence n'est qu'apparente. Il s'agit d'une interrogation dynamique, qui mobilise toute la chaîne patrimoniale et y instaure des circulations. Il s'agit d'une question qui, par l'angle du sujet acteur, interroge la permanence et les variations du « faire-patrimoine », mettant à jour l'importance du contexte spatial, temporel, social, ainsi que celui de la recherche. Enfin, il s'agit d'un mouvement d'interrogation inclusif, qui permet de ressaisir celles et ceux qui se tiennent ou sont tenus à l'écart, qu'ils habitent dans des quartiers prétendument sans patrimoine, comme les quartiers nord de Marseille, ou que leur statut (professionnel, social, économique, culturel) les place d'emblée, sans autre précaution, dans une situation d'apparente extranéité.

Le séminaire d'Arles et de Marseille a non seulement montré qu'il existe un pluriel d'acteurs faisant patrimoine, mais que ce pluriel n'est jamais strictement dénombrable et identifiable. Cette pluralité ouverte doit être pensée sous la forme des coexistences (de conceptions, de perceptions, d'interprétations, d'expériences) et des complémentarités. Elle va de paire avec une conception moins pérenne, plus fluctuante du patrimoine. Ce qui fait patrimoine aujourd'hui n'est pas ce qui fera patrimoine demain ou bien a fait patrimoine hier. Il n'est pas d'immuabilité du patrimoine qui tienne. Chaque époque, chaque *moment* fonde son approche patrimoniale sur des savoirs, mais aussi sur des ignorances délibérées (les « rapt de savoirs » signalés par Christine Breton, les silences sur la langue des autres, qu'il s'agisse de la langue régionale ou de celle des populations accueillies sur un territoire, la mise à l'écart des oralités, l'enfouissement des traces de la rencontre et du mouvement). C'est aussi pourquoi, dans la question de savoir qui fait patrimoine, il importe de se demander qui fait autorité, et à quelle(s) fin(s).

Dès lors, « qui fait patrimoine » ouvre des chantiers de ressaisissement, mais le ressaisissement lui-même n'a de sens que s'il se réarticule avec une mise en commun, avec la question du bien public et de l'intérêt général.

Le chantier du Museon Arlaten comme paradigme

Musée national d'ethnographie fondé par Frédéric Mistral, le Museon Arlaten d'Arles est tout autant un musée de société. Et, pour sa directrice, Dominique Sérénat-Allier, il se doit, en tant que musée de société, de faire apparaître le mouvement, plutôt que la permanence. Il lui faut montrer « comment nous nous sommes construits », éviter absolument d'être un musée coffre-fort, qui serait construit sur des immuabilités toujours inventées par ceux qui prétendent « recomposer l'histoire », et qui deviendrait le musée d'une identité fermée, fixe, régie par des codes et des normes. En portant un regard analytique et critique sur les objets de la collection, leur histoire et leur collecte, et en les confrontant à la question de savoir comment « nous nous sommes construits », les équipes du Museon Arlaten interrogent la reconstruction de la tradition, les discours de l'orthodoxie, les stratégies de légitimation. Elles réintroduisent de l'hétérogène là où d'autres voudraient de l'homogène. Alors que de nombreux acteurs tendent à « faire

patrimoine », jusqu'au Comité des fêtes de la ville d'Arles qui crée une nouvelle fête reprenant le rite quelque peu oublié de la prise du ruban¹, le musée de société est confronté à un double défi : être ce lieu d'empathie (Dominique Séréna-Allier) avec le passé, et se construire comme un lieu inclusif de nouveaux objets ou de nouveaux récits patrimoniaux, comme par exemple les ateliers SNCF d'Arles, de nouveaux acteurs (les donateurs, les associations), de nouvelles identités.

Enfin, parce qu'il est forcément une mise en mouvement (traitement, emballage et déplacement des collections, réaffectation des personnels de surveillance à des fonctions de protection des objets durant le chantier des travaux, redéfinition des espaces, de leur scénographie, etc.), le chantier du musée est une opportunité extraordinaire pour brasser les cartes du « qui fait patrimoine ? » et les redistribuer.

Qui fait patrimoine ? Tous, serait-on parfois tenté de répondre, du moment que l'institution patrimoniale parvient à repenser les rôles, à introduire du mouvement à partir de fonctions que l'on jugerait pourtant clairement typifiées. Ainsi les femmes de ménage du musée sont-elles les premières guetteuses de l'état des collections, ainsi les surveillants en savent-ils parfois long sur les attentes du public, ainsi les dons individuels, spontanés, comme celui d'une poupée arlésienne conçue spécialement pour le musée à l'occasion du changement de millénaire, disent-ils autant sur le patrimoine provençal que telle pièce du XIX^e siècle soigneusement conservée dans les collections.

Du patrimoine immuable au patrimoine en suspens

Que l'artiste colombien David Pinzon, installé à Arles depuis une dizaine d'années, interroge l'immuabilité du patrimoine monumental arlésien et son vécu au jour le jour par les habitants n'est pas le fait du hasard. Comme il le rappelle volontiers, en Colombie, ce sont les gens qui font patrimoine. Le patrimoine colombien est davantage incarné par le carnaval de Barranquilla que par les monuments, il est immatériel avant d'être matériel. C'est depuis ce point de distance que Pinzon interroge le patrimoine arlésien. Il le fait depuis la question de la non-permanence (montage photographique montrant le site des arènes sans les arènes), d'une part, et du répétitif et de l'éphémère, d'autre part (photos d'habitants sur fond de monuments, exposées sur de grands panneaux dans le cœur historique d'Arles, à raison d'une composition par jour, panneaux qui seront détruits après ces 24 heures d'exposition (ce qui est posé hors de soi). Le temporaire, l'éphémère délibérément recherchés dans la démarche artistique de Pinzon peuvent-ils déjouer l'immuabilité et renouveler ainsi ce qui fait patrimoine, En restaurant le lien entre le patrimoine immuable et les subjectivités ainsi captées, de manière fugace, par le regard du photographe, la démarche de Pinzon ouvre complètement la question : qui fait patrimoine?

De la fluctuance du patrimoine

Le patrimoine n'est pas séparable de la compréhension que l'on a de lui. Les découvertes archéologiques nourrissent non seulement l'histoire, mais l'interprétation de ce qui fait patrimoine et/ou de qui fait patrimoine. Quand le Rhône fait patrimoine, dit l'exposition « César, le Rhône pour mémoire », présentant vingt ans de fouilles dans l'un des bras de ce fleuve qui fut manifestement un carrefour majeur de la Rome antique, les leçons qu'il enseigne obligent les archéologues, les conservateurs, les médiateurs à remettre en chantier leurs propres reconstitutions, leurs propres représentations, leurs propres certitudes.

Cette mise en chantier fascinante permet un puissant renouvellement de la relation au patrimoine, en même temps qu'elle inscrit la question « Qui fait patrimoine ? » dans une

réflexion plus ample : « Qu'est-ce qui fait patrimoine ? » Le Rhône *fait* patrimoine, car il est à la fois une immense réserve, où les objets sont enfouis sur plusieurs strates, et le signe de circulations innombrables entre les rives méditerranéennes, de croisements culturels et économiques qui travaillent le territoire et participent de son histoire.

Ainsi, l'objet collecté – son sens, sa fonction – s'efface en tant que tel. Il devient le signe d'un *dépôt* qui, à son tour, signifie un passage, une circulation, un échange, un mode de relation aux autres, une certaine interculturalité dans le monde romain. Dès lors, au musée, la vocation même du médiateur se modifie. Sa mission est de transmettre le mouvement de relecture du patrimoine déclenché par ce chantier des fouilles, tout comme on peut supposer que le médiateur du Museon Arlaten, une fois le musée rouvert, montrera comment le chantier du musée a modifié l'appréhension du patrimoine. Le médiateur rend compte non plus seulement des objets et des modes de vie de l'Arles antique. Il rend compte du fleuve comme dépôt, poubelle, lieu d'amoncellement de détritiques, mais aussi comme relevé des mouvements de commerce, activités, etc. Le fleuve devient un texte à déchiffrer, une « pierre de rosette ». Et le bio-patrimoine participe de ce regard renouvelé.

Faire autrement patrimoine

Entre les archéologues fouillant le Rhône et la conservatrice du patrimoine Christine Breton fouillant les archives paléontologiques des musées de Marseille ou d'Aix à la découverte d'informations sur la dent d'éléphant découverte dans le vallon des Carmes, dans une démarche globale sur la collecte de « récits de fondation », il y a plus de voisinages que l'on pourrait penser. La « recherche » est le premier pont qui les relie. La démarche du « patrimoine intégré », dont la Convention de Faro souligne l'importance, est d'abord un geste inclusif : inclusif du territoire, parfois du micro-territoire, de son histoire, de ses habitants, et pas seulement de sa géographie. Les erreurs d'interprétation auxquelles donna lieu, durant plus de 1000 ans, l'identification de la dent d'éléphant trouvée dans le vallon, tenue durant toute cette période pour la dent d'un géant, participent des récits de fondation dont il faut doter cette « ville sans nom, sans patrimoine, un blanc de carte dans patrimoine »². Aller à la recherche de la dent d'éléphant (perdue), c'est permettre « d'écrire l'histoire depuis le nord [de la ville] » (C. Breton). Dans les quartiers nord de Marseille, défavorisés, enclavés, invisibles, traversés par les autoroutes, où le racisme a fait des ravages dans les années 1980 à 1990, un réseau de communautés patrimoniales composées d'habitants a été créé, au fil des années, et une convention toute récente avec la mairie de secteur ouvre la voie à un travail de fond pour décider ensemble de ce qui fait patrimoine. Cependant, la tâche n'est pas aisée, car, ainsi que le disait Christine Breton lors du séminaire, « l'effacement des savoirs s'imbrique avec l'inaudibilité/l'invisibilité des récits de fondation ». La question « Qui fait patrimoine ? » se complète – donc d'une deuxième interrogation, non moins urgente : quelle visibilité et quelle audience pour celles et ceux qui font *autrement* patrimoine ?

Cette nouvelle interrogation est soulevée au cœur même des bibliothèques, des archives, des musées. Construite dans ces mêmes quartiers nord de Marseille, faisant partie du réseau de la bibliothèque de l'Alcazar à vocation régionale, la bibliothèque de Saint-André est, selon les mots de ses responsables, « la résultante positive d'une situation négative » (bidonvilles des années 1970, qui marquaient la fin d'une mixité sociale antérieure, avec une majorité d'enfants d'immigrés, déficit d'équipements publics, échec scolaire, etc.).

Mais aujourd'hui, ce qui fait défaut est la transmission même de la mémoire du projet, dans sa dimension de lutte, de défrichage, d'appropriation par les habitants. Si le

relais avec ceux qui ont fait patrimoine n'est pas assuré, le risque est bien celui de la perte de sens. D'où le projet actuel consistant à développer un centre de ressources sur la mémoire du quartier au sein même de la bibliothèque Saint-André. Cette initiative se situe dans une double démarche : resituer/restituer l'histoire de la bibliothèque, qui reste, vingt ans après sa création, le seul équipement public du quartier ; devenir un lieu où faire ensemble patrimoine, face aux mutations urbaines, en associant tous ceux qui le souhaitent.

Que l'on écoute les responsables de la bibliothèque Saint-André, les chercheurs et archivistes sonores travaillant sur les ateliers de la SNCF ou ceux qui vont à la rencontre des anciens salariés des chantiers de la Seyne-sur-Mer, rasés dans les années 1980 puis éradiqués de la mémoire sociale comme de la mémoire urbaine, un souci commun se dégage : lutter contre l'effacement de ceux et celles qui sont invisibles, et qui ne sont pas en situation de faire patrimoine.

Cependant, pour que, à un moment donné, les chantiers navals de la Seyne-sur-Mer ou les ateliers de la SNCF soient inclus dans la perspective patrimoniale, on est forcé de rappeler que la collecte de témoignages individuels ne suffit pas à faire du collectif. L'espace de discussion ouvert par le séminaire a été l'occasion de constater un état de confusion dans l'utilisation des termes « témoignage », « archives », « documentation », « mémoire », « patrimoine », qu'il importe, à terme, de clarifier. La focalisation sur les histoires et destins individuels des plus invisibles parmi les invisibles (par exemple, les ouvriers sénégalais des chantiers navals), si importante soit-elle, dans le contexte d'une lecture post-coloniale de la société française, ne suffit pas à reconstruire une mémoire ouvrière, également faite des luttes collectives, notamment syndicales. Et, d'une manière plus générale, les témoignages ou archives individuelles qui viennent nourrir les fonds documentaires ne suffisent pas à faire patrimoine. La fébrilité face au risque de perte/disparition (mort des acteurs, disparition des traces construites, éparpillement des archives) ne doit pas faire oublier les enjeux plus fondamentaux d'une telle collecte : inclure la mémoire et le patrimoine ouvriers, oubliés des logiques patrimoniales.

Travailler à partir de territoires régionaux conduit à se frotter aux tendances lourdes de la lecture nationale de l'histoire et du patrimoine. Gilles Eboli et l'équipe de la Bibliothèque de l'Alcazar sont descendus dans les réserves du riche fonds régional de la bibliothèque, afin d'en extraire un corpus susceptible d'être lu sous l'angle de l'interculturel, alors même que le terme « interculturel » ne figure pas dans l'index Rameau, servant à la description des fonds des bibliothèques. Cette démarche procède du lien déjà décrit entre recherche et patrimoine, en même temps qu'elle relève d'une volonté d'être à tout moment réellement *acteurs* d'un patrimoine en devenir. Le miroir que tend le fonds régional de la Bibliothèque de l'Alcazar, revisité sous l'angle de l'interculturalité, à la ville-port de Marseille est celui d'une ville où les gens eux-mêmes *font* patrimoine – un patrimoine résolument *interculturel*. Mais les interrogations ne s'épuisent pas dans cette mise à jour. Car la question est bien, pour les bibliothécaires, de rendre ce fonds non seulement accessible, mais *visible*.

La question de la visibilité n'est pas d'ordre anecdotique. Ce qui est à l'œuvre, c'est une autre compréhension du territoire, dans sa complexité – une complexité source d'interculturalités multiples, qui transcendent les définitions intangibles et les identités fermées. Travailler en région sur les pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales, c'est non seulement approfondir les questions posées dans la première phase du travail, en 2008-2009, mais les déplacer, les décentrer, voire ouvrir des chantiers pas ou peu traités. C'est aussi inciter chacun des acteurs rencontrés à interroger ses pratiques sous un angle qui, en France, fait l'objet de peu d'attention : celui de la diversité des formes

d'expressions culturelles et de l'interculturalité qui peut en découler. En ce sens, le séminaire a donné lieu à des relectures stimulantes, à des mises à jour passionnantes, et au surgissement d'aspects impensés, comme celui de la langue, par exemple. L'idée d'interculturalité a ici joué comme un ferment particulièrement productif.

1. « La Fête du Costume c'est la tradition devenue Art. On peut considérer que cette fête a pris naissance en 1903, sous l'impulsion de Frédéric Mistral, lorsqu'il a créé la Festo Vièrginenco. Toutes les jeunes filles furent conviées à une prise de ruban et d'habit, symbole de leur passage à l'âge adulte (...) », lit-on (mars 2010) sur <<http://www.comitedesfetes-arles.com>>

2. Christine Breton, *7 récits de fondation pour l'avenir du vallon des Carmes*, <<http://www.alterita.eu/GeantduVallon.html>> [consulté le 30 avril 2010]

Sylvie Grange,

chef du bureau des réseaux professionnels et internationaux, sous-direction de la politique des musées, SMF, DGP, MCC

Légitimités croisées

Le séminaire d'Arles et Marseille, *Interculturel en jeux : usages et représentations*, a été le premier organisé en région, après le cycle de rencontres tenues en 2008 et 2009 à Paris. Rappelons-en le propos : valider et ressourcer, par une confrontation avec les pratiques de terrain, les pistes élaborées autour de quatre grands axes, tels qu'ils étaient ressortis des débats : patrimoines, offre, réception, acteurs. Un fil conducteur est privilégié ici, celui des légitimités : elles se croisent, se juxtaposent... s'ignorent ?

Tout d'abord, faut-il redire combien la démarche précipitant les participants au cœur des collections, des traces dans la ville, à l'écoute des témoins a été opératoire pour les discussions, le partage des questionnements, la découverte de l'autre? Ce formidable révélateur qu'est la confrontation tangible au réel est bien opératoire : à partir d'un seul objet, d'infinies représentations surgissent dès lors qu'on se prête au jeu de les débusquer... Même si l'objet originel disparaît, à l'image du paysage paradoxal réinventé par l'artiste David Pinzon, d'une ville d'Arles vidée de ses arènes. Densifié ou évaporé, le « stock patrimonial » est toujours perceptible, au moins autant par son absence dans les dioramas décharnés du Museon Arlaten que par son accumulation méthodique au fil du traitement implacable du chantier des collections : le vide des espaces dépouillés de leur muséographie se prête au jeu d'accumulations d'objets en cours d'étude, de conditionnement, métamorphosés en vue de leur renaissance. La correspondance est belle avec l'atelier de Mark Dion au musée de l'Arles et la Provence antiques, lui qui a repris à son compte le vocabulaire, la méthode, le questionnement du patrimoine, en l'occurrence de l'archéologie. En tant qu'artiste, il s'exprime en précipitant le public dans un cabinet d'étude qu'il a méticuleusement réinventé. Chantier caché, installation-laboratoire, musée en dissection ou en monstration, le patrimoine est là, brut de décoffrage. Cette présence-absence repose d'emblée les questions essentielles du processus de légitimation et de monstration (qui opère les choix), de l'identification (qu'est-il légitime de retenir), des modes d'appropriation (comment chacun/tout un chacun s'y retrouve-t-il).

L'alchimie de ces rencontres donne à voir un jeu de rôles : les collectivités territoriales plus que jamais autonomes, les associations toujours aussi propices à l'expérimentation mais fragiles dans la durée, les acteurs isolés, par définition extérieurs à l'institution, enfin l'État à la recherche d'un exercice du contrôle scientifique et technique à réinventer. Comment s'articulent ces légitimités croisées ? Reste-t-il, existe-t-il un espace pour brasser ensemble tous ces possibles? Est-ce celui de l'interculturel? L'axe volontairement privilégié ici est celui des postures. Il est particulièrement signifiant, il est peut-être le levier essentiel.

Recherche, questionnement patrimonial : même combat ?

Le fait de rassembler en un même atelier institutionnels, chercheurs, associatifs pose la question des postures et des légitimités. Légitimité au questionnement, légitimité à la recherche : ces deux expressions sont-elles équivalentes? Peut-on faire appel indistinctement à l'un ou à l'autre de ces termes, comme étant des formulations synonymes ? N'y a-t-il pas de notables différences selon qui l'on est, quelles responsabilités

L'on exerce, dans quelle sphère l'on se situe ? « Chercheur patenté », « patrimonial patenté » dans la diversité des fonctions exercées (conservateur, attaché, assistant qualifié et assistant de conservation, médiateur ou régisseur, agent d'accueil), individu lambda, groupe de ceci ou de cela... A l'identification du rôle reconnu à chacun pris isolément, s'ajoute la question d'être ou non reconnu par l'autre. Comment la formulation, telle qu'elle est posée par les institutions patrimoniales, les acteurs associatifs ou individuels, peut-elle être acceptée, partagée par des chercheurs pour qui le mode de questionnement et *a fortiori* l'angle, le périmètre de la recherche sont les marqueurs d'une prérogative essentielle : leur liberté, la primauté de leurs choix ? Comment la méthodologie du projet scientifique et culturel, dans sa double trajectoire partant tantôt des patrimoines, tantôt des territoires et des gens - pour les faire se croiser – pourrait-elle être digne de considération pour un « chercheur en chambre » ? N'est-elle pas forcément contingente, au mieux mineure, au pire étrangère, voire asservie ?

Ces questions sont inséparables du constat de grande difficulté dans laquelle se trouve la recherche dans les institutions patrimoniales : quand les archivistes délèguent aux historiens, la recherche est en quelque sorte externalisée ; lorsque, chez les professionnels des musées, leur intérêt se porte de façon souvent pointue sur les collections au détriment de problématiques plus larges, liées au territoire, une partie de la recherche est orpheline. Dès lors, qui fait quoi ? Entre un chercheur et un patrimonial, quelles interférences sont tolérées, admises, suscitées ou exclues ? Qui de l'institution patrimoniale et/ou du chercheur est éligible au questionnement ? Entre eux, qui fait lien, qui est fondé à le faire, et reconnu comme tel ? Comment s'articule l'intervention de ministères n'ayant pas la même conception, les mêmes modes d'évaluation (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche/ministère de la culture et de la communication, par exemple) ? Quand les conservateurs du patrimoine, en tant que tels, seront-ils reconnus à l'université, les publications patrimoniales cotées comme des textes de référence et, partant, les questions patrimoniales vues de l'intérieur, comme étant valides, sujets d'étude à part entière ? Comment accepter qu'une méthodologie patrimoniale – comme celle du projet scientifique et culturel, pour y revenir – fasse système, soit moteur de recherche ? En réalité, se font face la subjectivité valorisée du chercheur et la subjectivité non dite / interdite / diffuse du patrimonial. Quel rôle reconnaître à chacun d'entre eux, travaillant ensemble, dans la reformulation d'un sujet ? Selon quelle manière croisée, reconnue par l'autre ? Comment le formuler, se le dire, en tirer parti, faire force et non jouer à cache-cache, loupant ainsi un souhaitable rendez-vous ? On notera à ce propos la valeur d'exemple de la conservation du Musée Arlaten, suscitant de la recherche auprès de laboratoires rattachés au CNRS (Lahic), dédiant du personnel sur cette fonction affichée dans l'organigramme, y compris dans la diversité des fonctions patrimoniales : identification d'un pôle recherche, mais contribution également du pôle médiation (on y reviendra).

Ainsi, à l'occasion d'une recherche-collecte, puis dans la reconnaissance d'être ou non celui qui interprètera les données après les avoir recueillies – processus essentiel pour un musée de société – qui est fondé à prendre l'initiative, à garder la main, à partager et, dans ce cas, selon quelles modalités ? Le chercheur revendique une relation au terrain irrémédiablement personnelle et un droit à reformuler la commande. L'équipe du musée doit en référer à des instances spécifiques, prévues au code du patrimoine, totalement distinctes. Et pourtant, seul un rendu à deux voix peut restituer la polysémie du travail, effectué conjointement. Cette connivence est fragile. Pour le responsable patrimonial, il faut veiller en outre à ce que le crible d'une discipline n'en sous-estime pas une autre : par exemple l'histoire au détriment de l'ethnologie... ou *vice versa* !

Quels rôles, quels acteurs ?

Avec la professionnalisation des métiers du patrimoine, une spécialisation des missions, et des connaissances et savoir-faire afférents, s'est peu à peu mise en place, fruit d'une action militante, particulièrement bien rendue, au début des années 90, dans les cadres d'emploi de la fonction publique territoriale. Cette avancée, il n'est pas question de la regretter, d'ailleurs veiller sur elle et la faire évoluer reste d'actualité. Au demeurant, comment concilier cette spécificité des fonctions et l'ouverture à d'autres pratiques ? Où mettre le curseur ? Quels écarts type peuvent être conçus, envisagés, tolérés par rapport à un profil d'emploi ? Si on prend la chaîne patrimoniale, la spécialisation chèrement acquise de tel ou tel métier peut-elle transgresser une répartition des rôles fondée sur la complémentarité ? Ainsi, comment un régisseur des collections doit-il prendre en considération telle ou telle forme d'expression venue de la société ? Les archives orales d'un chercheur prennent-elles un statut différent dès lors qu'elles sont produites dans le cadre d'un travail de commande ? Un médiateur a-t-il vocation à faire valoir ce qu'expriment les publics comme étant à part entière des sujets/objets de patrimoine ? Comment considérer un acteur venu d'un secteur professionnel différent, un documentariste dans l'exemple de la Seyne-sur-Mer ? Jusqu'à quel point son souci de restituer une ambiance sonore, une atmosphère est-il compatible avec la méthodologie de l'enquête-collecte ? L'enregistrement est-il source d'archives, matériel réservé au chercheur, fonds patrimonial, objet immatériel : ce n'est pas la même signification, le même territoire, et au bout du bout pas la même histoire...

Autre cas de figure, lorsque le stock patrimonial est très important, comment, en quelque sorte, ne pas être écrasé par lui ? Avant même qu'il soit considéré comme tel – c'est-à-dire un matériau de l'histoire et pas forcément un objet patrimonial – comment faire accepter l'idée consistant à sortir d'une stricte posture institutionnelle, acquise par l'étude, validée par le temps, pour laisser place à l'exercice d'une compétence toute différente, davantage inspirée par une forme de savoir-être. Accepter de se décentrer, comme on cherche un cadrage, en jouant des profondeurs de champs et des points de vue, certes conduit à se fragiliser, mais rend plus perméable aux autres, à la perception de leurs différences, partant de leurs richesses. L'armada des textes et pratiques permettant de repérer, définir, normer, conférer une légitimité patrimoniale peut-elle devenir un filtre à la maille trop serrée ? Ce qui est destiné à protéger (un moyen, donc) peut-il prendre le pas sur le principal, obérant une perception polysémique, privilégiant l'outil au détriment de l'ouvrage à construire ? Comment faire accepter la faisabilité, l'opportunité d'un décalage des regards, d'une pluralité des accroches lorsque l'on se situe dans un monde rendu binaire, noir ou blanc ? La prégnance, le crible, le formatage du régalien, du positionnement institutionnel empêchent parfois de voir autrement, de tout simplement laisser s'exprimer d'autres points de vue. Le dire, est-ce même possible ?

A contrario, la réalité potentiellement patrimoniale est tellement mobile, « insaisissable » que tenter de la suivre à son rythme serait confiner au subterfuge, à l'imposture ! A l'impossible, nul n'est tenu : alors, ne vaut-il pas mieux prendre de la distance et pousser à leur maximum les procédures de sélection, de mise à distance ? A cet égard, les relations que les institutions entretiennent avec les associations mobilisées par une collecte auprès d'une communauté – quelle qu'elle soit – sont révélatrices de ce phénomène. Le partenariat noué entre elles révèle tantôt un partage du travail et des questionnements inscrit dans la durée, tantôt une reconnaissance ponctuelle. Quand on sait combien seul un travail sur le temps long constitue un gage de qualité, la responsabilité est bien lourde pour l'association qui, motivée par le souci de reconnaissance auquel elle contribue, se trouve de fait, investie d'une mission d'intérêt général, sans en avoir ni

l'autorité, ni les moyens, ni quelquefois *a posteriori* la reconnaissance !

Face aux différents cas de figure qui viennent d'être évoqués, comment une proposition raisonnée, venue de la société, entendue – c'est-à-dire à la fois prise en compte, retraitée par l'institution patrimoniale, ainsi légitimée – peut-elle émerger ? La réponse donnée par le livre IV du code du patrimoine, formalisant entre autres la collégialité de la décision d'acquisition, si elle constitue un progrès, ne répond pas à tous les cas de figure, loin de là. Entre archives, bibliothèques et musées, les différences de pratique professionnelle se justifient pleinement : l'histoire n'est pas la même et les usages sont distincts. Au demeurant, ces spécificités ne doivent-elles pas mieux s'harmoniser pour ne faire ni doublon, ni délaissés ? Comment une approche différente, qui privilégie les interstices – où qu'ils soient – peut-elle prospérer ?

Faire, défaire, refaire...

La démarche du patrimoine intégré, à l'inverse du processus de patrimonialisation institutionnelle, en récusant le filtre, conserve ce qu'elle considère comme patrimonial au plus près de son lieu d'existence. Le maintien de tous les liens entre les termes d'un territoire est ainsi affirmé : un espace, des gens, une temporalité privilégiant la perception du présent. Plus n'est besoin de trier, protéger. Les habitants eux-mêmes désignent et assument. Ils se situent dans un présent en continu, traitant du passé non pour lui-même mais dans la relativité de sa perception, aléatoire, variable (que révèlent les récits de fondation). Cette démarche est intéressante au plan expérimental, dynamique sur le plan intellectuel et citoyen : peut-elle être généralisée ? En réalité, n'est-elle pas plus éthérée qu'il n'y paraît ? Quelle est l'efficacité d'une position toujours inscrite dans l'expérimentation, la non-gestion de l'hyper contextualisé ? N'est-ce pas une perpétuelle fuite en avant par rapport à la situation qui consiste à gérer un stock dans sa durée, le « vrai réel » ?

Entre ces deux positions, y a-t-il une troisième voie, non plus fondée sur la raison ? On se prend à rêver : quel pourrait être, dans le champ des sciences humaines et sociales, l'équivalent de la part reconnue au sensible dans la sphère des beaux-arts ? Le geste artistique, la sensibilité peuvent-ils motiver à eux seuls le choix patrimonial ? Combien de temps après sa découverte, la saisissante tête de César découverte dans le Rhône s'affranchit-elle de son contexte, pour devenir un pur chef-d'œuvre du musée de l'Arles antique ? Il y a peu !

La révélation des impensés, à laquelle s'emploie la confrontation interculturelle, pousse chacun d'entre nous – dès lors qu'il accepte l'exercice – à une série d'explicitations.

L'essentiel réside dans l'acceptation de cette course d'obstacles à franchir.

Les parcours sont variés ?

Tant mieux !

Hélène Hatzfeld,

chargée de mission au Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, SCPCI, SG, MCC

Comment poursuivre ?

Alors qu'un nouveau séminaire va se tenir à Chambéry et Villeurbanne (Rhône-Alpes) du 30 juin au 2 juillet 2010, quelles questions restées en suspens peuvent contribuer à la poursuite de nos travaux ? Voici, glanées au fil du séminaire d'Arles et Marseille, quelques pistes qui pourraient être explorées par de futurs séminaires ou donner lieu à des recherches...

■ Que disent les noms des institutions (musée, bibliothèque, archives...) : noms génériques et noms spécifiques ?

> **du point de vue de leur réception** : quelles représentations, attentes suggèrent ces dénominations ?

→ **Quel partage possible** (ou impossible) est présupposé.

Ex. : « un centre d'archives, ce n'est pas pour nous » ; « ici [15^e et 16^e arrondissements de Marseille], il n'y a pas de patrimoine » ?

→ **La notion même d'institution est questionnée** : qu'est-ce qui fait son autorité intellectuelle ? être dans un musée, une bibliothèque, un centre d'archives confère-t-il (aux choses et aux hommes) une vérité ? et sinon qu'est-ce qui est donné comme « vrai » ? ou qu'est-ce qui est interprété comme « vrai » ? Ex : reconstructions autour du costume arlésien ; « miracle des 13 desserts provençaux » : les gens voient 13 desserts dans la vitrine là où il n'y en a que 11 (parce que la présentation du musée suit l'indication de Mistral) ; muséographie du musée de l'Arles antique qui montre les constructions successives des vérités historiques...

> **en tant que projet, les noms disent un rapport au temps et à l'espace** :

→ quelle pondération entre un ancrage dans un **passé** plus ou moins ancien et reconstruit, une accroche dans des questions et préoccupations **actuelles** et une ouverture vers l'**avenir** ? Les expériences du Museon Arlaten, le travail des associations sur le recueil de mémoires, l'histoire des lieux... montrent comment le patrimoine prend un nouveau sens et devient un bien commun s'il s'ancre dans le contemporain.

→ **quelles échelles sont prises en compte** : du très proche (ex : la ville), au local de dimension départementale (archives et bibliothèques départementales) ou régionale (bibliothèque municipale à vocation régionale), au national et transnational (Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée - Mucem), à l'Europe (convention de Faro), aux réseaux et sites web... ?

Ex. : les changements de référence du Museon Arlaten : arlésien-provençal, arts et traditions populaires, musée de société (depuis 1991), musée de civilisation (?) ; les changements et superpositions de nom du musée de la Résistance à Fontaine de Vaucluse (actuellement musée d'histoire Jean Garcin : 1939-1945 l'Appel de la Liberté)

■ Quelle est la place de la notion d'identité dans les conceptions des institutions et des chercheurs ? : « référents identitaires ».

→ En quoi les fondements d'un musée, d'un centre d'archives ou d'une bibliothèque peuvent-ils être analysés en termes de « référents identitaires » ?

→ **Est-ce que ces institutions ont une fonction identitaire ?**

Ex. : **identité provençale** : sa construction historique, dont le Museon Arlaten rend compte, a suscité un débat : dans quelle mesure la démarche de Mistral est-elle une façon de donner une reconnaissance académique et nationale à une culture méprisée parce qu'à la fois populaire et locale ? dans quelle mesure est-elle instrumentalisée et enfermée dans des stéréotypes (costume, traditions...) ?

→ Comment a-t-on construit des **stéréotypes** dans l'histoire ?

■ La notion de culture

→ **ne pas en faire le seul prisme par lequel décrire et analyser les réalités.** Peut-on séparer une « identité culturelle » des rapports de genre, de classe sociale, des contextes politiques, économiques, sociaux... dans lesquels des expressions culturelles s'instaurent et se développent (ex : la fabrication sociale des reines d'Arles ; l'usage du provençal et de l'occitan ; les conditions de travail des ouvriers intérimaires originaires d'un village africain sur les chantiers navals de la Seyne...) ?

→ **ne pas en rester à ce qui est montré, visible** : le costume exprime (et cache) le silence de la langue. Il est une « métaphore d'une culture muette ». Le costume exprime un corps contraint, méprisé. Il est révélateur de la production de rapports sociaux et de genre.

→ **l'opposition entre culture populaire et culture savante** recouvre-t-elle celle entre cultures dominées et culture dominante et celle entre cultures locales et culture nationale ? Ces oppositions sont aussi présentes dans les relations entre disciplines scientifiques (ethnologie/sociologie), entre mémoire et histoire. A approfondir

-> **la culture en mouvement** : la culture est-elle un ensemble stable et normé de pratiques et de représentations, ou bien ces pratiques et représentations intègrent-elles les transformations sociales ? Y a-t-il réinvention de modèles à l'aune de la diversité sociale et culturelle ? Exemple : l'intégration de jeunes filles d'origine maghrébine dans les groupes folkloriques arlésiens a soulevé de vives oppositions¹.

■ La notion d'acteurs

Elle est employée dans des **acceptions très diverses** qui la rendent confuse :

→ **acteurs par rapport à une tradition** : « acteurs » désigne dans ce cas les personnes qui adaptent les façons de faire et de dire ; elle veut souligner le fait qu'elles ne portent et transmettent pas simplement une tradition (ex : costume) mais y ajoutent des modifications personnelles. Il s'agit en fait ici de redonner sa place à la diversité des comportements des individus contre une tendance simplificatrice (folklore).

→ **acteurs par rapport à un statut social ou de genre.** « L'Arlésienne existe-t-elle sans homme (gardian) et sans cheval ? ». La Reine d'Arles est-elle autre chose que l'emblème d'une condition féminine assignée à un rôle ? Autrement dit, n'y a-t-il pas abus de langage à parler d'acteurs à ce propos ?

→ **acteurs par rapport à des spectateurs ou des publics considérés comme destinataires d'une offre, récepteurs et passifs.** « Acteurs » veut alors désigner la mise au jour, la construction et la valorisation d'une expertise propre (connaissance intime d'un territoire), la reconnaissance de Sujets. Ex : habitants associés à la production d'un patrimoine sur leur lieu de vie dans les quartiers nord de Marseille.

■ La notion de patrimoine

Des visions différentes, voire franchement contradictoires, se sont exprimées :

- le patrimoine vu comme **attaché à la notion d'identité** (même diverse) et relativement figé,
- une image du patrimoine **attachée à la mort** (ex : bibliothèques dont le fonds n'est pas renouvelé ; idée que des archives ne peuvent être données que quand l'association ou la personne est morte, pas avant),
- le patrimoine perçu comme **en construction permanente**, pas fixé ; le patrimoine à l'épreuve du renouvellement des recherches (musée de l'Arles antique) et de l'évolution des regards (les photographies de David Pinçon),
- le patrimoine pensé comme **bien collectif** (« patrimoine intégré ») plus que bien public ; le patrimoine pouvant être justifié en termes d'intérêt général, d'utilité sociale (ex : cet argument permet à une association d'immigration de faire des dons d'archives),
- la **dimension sacrée** des archives, associée à un temps éternel, au bâtiment, à la puissance étatique,
- le « **patrimoine intégré**² »,
- le **patrimoine immatériel** (paysages, langues, certaines expressions artistiques...),
- le **patrimoine comme invention à faire** qui suppose un repositionnement des institutions = changement de posture des professionnels (« que les conservateurs sortent d'une posture de pouvoir de vie ou de mort »), dépassement des logiques de rapports de forces, prise en compte des contextes actuels (période post-nationale, post-coloniale, dimension européenne et internationale des enjeux, numérisation...),
- le **patrimoine décentré** : le décentrement des regards (« Mon ailleurs, c'est là » dit le photographe david Pinzon) : permet de révéler de fausses évidences, de déconstruire la notion de patrimoine dans son rapport aux monuments, à l'architecture, aux objets ordinaires de l'habitat, à l'expérience des hommes ; entre extérieur et intérieur ; dans son rapport aux institutions.

■ La patrimonialisation, un processus interrogé par l'interculturel

La notion de patrimoine a aussi été pensée comme processus de patrimonialisation autour de deux questions liées :

- qu'est-ce qui fait patrimoine ?
- qui fait patrimoine ?

La patrimonialisation à la fois fait d'une réalité un patrimoine et institue les parties prenantes de ce processus en acteurs.

Elle n'est donc pas simplement une patrimonialisation par défaut (comme celle des

bibliothèques, devenues historiquement des institutions patrimoniales par accident, ou plus largement par absence de gestion, de renouvellement des fonds). Elle est aussi un processus actif.

■ La patrimonialisation comme processus en prise sur aujourd'hui

→ En quoi des **collectes aujourd'hui** (donc les démarches qu'elles supposent) différent-elles de celles d'autres époques ?

Ex : dans le projet de rénovation du Museon Arlaten, réflexion sur les présupposés des modes de collectes, des choix : alors que le musée constitué par Mistral a ignoré les réalités industrielles, le projet de musée rénové et les expositions des dernières années veulent prendre en considération la diversité des aspects sociaux et culturels et les interprétations présentes de traditions.

→ Dans cette démarche, comment **associer les donateurs à la démarche du musée ?**

L'idée est que les dons doivent être contextualisés, mis dans un rapport de dialogue avec le patrimoine ethnologique existant et avec les usages actuels dans la région :

– inverser le rapport entre le rôle prescripteur des musées et la place des gens, des usages actuels...

– mettre en évidence les filtres par lesquels se fait la réception du patrimoine : filtres de la Provence (éternelle), de l'histoire, de la mémoire, de la notion de tradition...

→ **Comment la diversité de fonds d'archives** recueillis aux Archives départementales – ou pouvant l'être – (archives familiales, archives d'associations de lutte, de soutien et de solidarité, liées à l'action sociale ou l'éducation populaire, archives de syndicats, d'entreprises, d'organismes de logement social, chambres de commerce...) **permet-elle d'avoir un regard différent** sur l'immigration ? Démarche de croisement des histoires individuelles et de l'histoire institutionnelle dans l'exposition de Samia Chabani, ouverture sur des histoires encore peu visibles et légitimes (histoire coloniale, histoire des harkis...), rôle des associations et des artistes pour faire émerger des archives et des récits, les croiser...

■ La patrimonialisation comme création de lien

→ Le processus de patrimonialisation consiste en un **ensemble de prises de relais** entre des personnes engagées sur le terrain, des élus, des professionnels...

→ Le processus de patrimonialisation consiste dans **l'élaboration d'une diversité de « récits de fondation »** sur un même territoire. C'est le récit de fondation qui fait le collectif.

→ La patrimonialisation peut être pensée comme **une « liturgie³ » moderne**, dans le sens où elle constitue les participants en producteurs et acteurs d'un « service commun ».

■ Les relations entre institutions, associations, chercheurs

Dans le cadre d'une démarche de patrimonialisation, les relations entre institutions, chercheurs, associations posent plusieurs questions :

→ **La notion de « chercheurs »** : elle recouvre des réalités diverses en pratique :

- par les postures de recherche : chercheurs travaillant dans une institution, dans une association, dans un laboratoire de recherche (ou dans plusieurs à la fois)...
- par leur formation, leurs expériences professionnelles et d'engagement personnel,
- par leurs attentes, qui croisent des préoccupations personnelles de professionnalisation et d'emploi, de reconnaissance de compétences...
- par leur attitude à l'égard des institutions patrimoniales et des démarches de patrimonialisation : développement de postures d'expertise autonome et prescriptive (« ayatollahs du costume » arlésien), questions éthiques posées par la réalisation d'entretiens ou le recueil de documents auprès de populations stigmatisées ou non reconnues, engagement personnel dans une démarche « civique »...

→ **Pour mener une recherche, faut-il partir des questions des institutions ? ou de celles des chercheurs ? ou bien faut-il arriver à reformuler les questions des uns et des autres, à mettre en évidence les fausses évidences de part et d'autre ?**

→ **Qu'est-ce que les institutions attendent des chercheurs et des associations ?**

Diversité de réponses :

- combler les trous d'un fonds,
- fournir des matériaux (nouvelles archives, nouveaux témoignages oraux),
- partager l'analyse, l'interprétation, la valorisation des documents avec les chercheurs (ou au contraire laisser les professionnels de l'institution s'en charger).

Quel partage des tâches ?

- disposer de documents ne posant pas de problèmes de droits,
- disposer d'entretiens diffusables, donc de qualité (problème des techniques d'enregistrement).

Ces attentes suscitent des réticences ou des incompréhensions de la part d'une partie des chercheurs et des associations.

→ **Exemple : Les institutions, les chercheurs, les associations et l'histoire**

Que demande-t-on (que demandent en particulier les institutions) à l'histoire comme discipline scientifique ? de rétablir la « vérité » d'un passé ? ou bien de transformer des regards, de susciter des questions, constructions, interprétations dans le temps, y compris actuel ? ex : musée d'Arles antique.

– l'histoire est-elle une toile de fond, voire un prétexte pour comprendre des événements et des comportements passés ? ex : Résistance et résistance

– sur les relations entre historiens/témoins/conservateurs : approfondir la réflexion sur la valeur et les effets du témoin et du témoignage. Quelle est la valeur du témoignage pour chacun (historien, conservateur, témoin) ? Autrement dit, comment un témoignage porte-t-il la trace de ce qui est présent, peut-il influencer sur une démarche d'historien, de conservation, sur la politique d'acquisition et de mise à disposition d'un musée ou d'une bibliothèque ?

Ces questions appellent à repenser le partage des rôles et la coopération entre institutions, chercheurs et associations : les centres d'archives doivent-ils seulement recueillir et conserver des documents ou peuvent-ils aussi en produire ? Et dans ce cas quel partenariat avec des associations ou chercheurs pour lever ou contourner les réticences à donner ses archives à l'institution officielle (parce qu'elle représente l'État, renvoie une

image surplombante, excluante, rappelle des conflits et des dénis de reconnaissance) ? Des expériences de partenariat montrent un enrichissement réciproque : l'association apporte son réseau, une image positive et une forme possible de reconnaissance ; le centre d'archives apporte une professionnalisation possible des membres de l'association dans le travail aux archives.

■ Quelques termes à remettre sur le métier

> **médiation** : ne fait pas la part de tous les besoins, des nouvelles façons de penser les relations, non descendantes

> **accueil** : notion fortement administrative.

> **publics** : terme qui ne permet pas de penser les personnes dans l'intégralité de leurs caractéristiques, de les prendre en considération comme acteurs, sujets culturels.

> **territoire** : sens très différents :

Ex. : territoire mental de la Provence

– BMVR : comment s'articule le M (municipal) et le VR (vocation régionale) ? comment ce rapport à un territoire à plusieurs échelles modifie le concept de bibliothèque (bibliothèque de secteurs ; rôle de relais par rapport à d'autres bibliothèques...)

– qu'est-ce qui définit le territoire d'une institution ? En quoi un « arrière-pays » peut-il aussi concerner une institution (ex : musée de l'artillerie de Draguignan) ? Dans quelle les circulations d'hommes, d'idées, de pratiques avec les pays européens, les autres rives de la Méditerranée, sont-elles pensées comme des potentiels de renouvellement (rencontres, échanges, coopérations, traductions...)?

> **citoyen** : « démarche citoyenne », « musée citoyen », « programmation culturelle d'éducation citoyenne »... Le mot « citoyen » a été beaucoup employé, mais comme celui d'acteur, il gagnerait à être précisé. Il interroge la place respectueuse donnée aux contextes (ex : l'histoire de la Résistance de la 2^e guerre mondiale, les combats pour les droits de l'Homme aujourd'hui...), la dimension politique de certaines démarches (témoignages de harkis et histoire coloniale ; musée de l'artillerie et rapport d'un territoire à l'armée...), la place de l'engagement dans initiatives professionnelles (de la part d'institutionnels, chercheurs ou associatifs).

■ Les mots nouveaux, à travailler

Deux mots émergent : **soin et hospitalité**

Ils constituent des façons de changer l'image donnée par les institutions (inconnues, qui font peur...), de prendre en considération le rapport à l'autre, sa reconnaissance et sa légitimité. D'où la nécessité d'une « attention particulière » : partir de ce que sont les gens, de leur histoire, de là où ils habitent...

Ils permettent aussi de faire apparaître la dimension politique de la relation impliquée par le dialogue interculturel : le droit égal à la reconnaissance pour chacun, l'égalité dont la présence dans les archives est la preuve.

Exemple : les enfants associés à une démarche de recueil de mémoires, qualifiés d'« ambassadeurs du territoire ». La formule suppose qu'« ils ont autant à apporter que nous à leur apporter », ce qui est le propre de l'hospitalité.

■ Les impensés des logiques de représentation

- > l'orientalisme,
- > les rapports de domination (culture dominante/culture subalterne) : comment ils façonnent les points de vue sur les territoires, les cultures, les langues...
- > **les logiques de pouvoir institutionnelles.** Certaines sont explicites : commission des acquisitions pour les musées ; commissions d'experts ; architectes des bâtiments de France. D'autres sont plus implicites :
 - le refus de certains archivistes de considérer les archives orales comme des archives ;
 - le pouvoir de dire qui est acteur : les gens ont-ils envie d'être acteurs ? sous prétexte que les institutions ont tendance à considérer les gens comme des « publics » ou des usagers voire des clients, peut-on inversement automatiquement attribuer à ceux-ci le rôle d'acteurs ? Il convient plutôt de définir la place des individus et des institutions dans leur interaction., de construire des processus mettant en évidence leurs compétences, favorisant leur *empowerment*⁴,
- > l'absence d'expertise ou de culture des personnes (voir au contraire l'expérience de l'association Petit à Petit, du Museon Arlaten, de la bibliothèque Saint-André...),
- > **les langues comme expressions culturelles** : les enjeux des langues régionales, les langues utilisées pour les entretiens, les traductions sont largement impensés,
- > **la place des conflits**, dans le recueil de mémoires ouvrières, immigrées, dans un musée militaire...
- > **l'influence du territoire** sur les choix de l'offre des bibliothèques. Celle-ci est le plus souvent niée ou refusée afin de ne pas mettre en question l'idéal républicain universaliste,
- > **l'identité comme assignation**,
- > **la relation d'empathie** fondée sur un rapport au temps passé et à une société mythifiés (« au temps des grands parents » ; l'image d'une société traditionnelle apaisée).

■ Les caractéristiques de la démarche du séminaire

L'intérêt de la démarche (et ce qui fait aussi son caractère déstabilisant) est de :

- > travailler sur ce qui fait **frontière** (entre positions, entre disciplines..., mouvements et flux (les questions, pratiques, représentations, mots qui circulent) ;
- > repérer et caractériser les **changements de regards des institutions.** Par exemple, la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) pose la question que les bibliothèques passent de « politiques de l'offre » à des « politiques de la demande », sur des sujets ciblés ;
- > construire de **nouvelles relations entre les institutions et les personnes** : initiation des personnes à la collecte ethnographique et participation aux décisions. Dans cette perspective, il faut repenser le rôle des services des publics ou des services de la médiation : est-ce à eux seuls de s'occuper de ces changements d'attitude ?

Au-delà de la reconnaissance de la diversité de certaines expressions culturelles, les institutions doivent « faire la passerelle » entre ces expressions (ex. : ouvriers des ateliers

SNCF et Gitans). C'est à cette condition que l'interculturel peut irriguer l'ensemble des missions des institutions.

> s'appuyer sur ce qui est stable, assuré (ex. : la connaissance de leurs fonds par les bibliothèques ou les centres d'archives, de leurs collections par les musées) pour **repérer les trous...** et chercher ce que cela signifie.

En conclusion... l'Arlésienne⁵

Globalement, dans notre démarche, c'est ce qui a provoqué le plus de réflexion : le repérage des manques (ce qui n'existe pas dans les catalogues, les fonds d'archives, les séries de photos...), des impensés (les non-dits et silences), les oublis (qu'est-ce que le regard que le photographe colombien David Pinzon porte sur le patrimoine à Arles dit de son rapport au patrimoine là-bas ?).

On pourrait dire que l'objet de notre recherche collective est dans les trous :

– au sens physique (les rives du Rhône effondrées au cours des siècles, la dent d'éléphant déplacée par les érosions géologiques et documentaires, les grottes, les bidonvilles absents des cartes),

– mental (les manques des collections du Museon Arlaten qui donnent à voir la représentation par Mistral d'une Provence exclusivement agraire ; les absences d'archives sur les populations ouvrières, immigrées, harkies ; la place du militaire dans l'image des territoires ; les territoires ruraux et plus largement les « arrière-pays »...),

– actif (silences ou refus de recueil de mémoires, récits de fondation qui révèlent une histoire non assumée, au croisement du personnel et de l'institutionnel).

Nous n'avons pas parlé de l'Arlésienne. Nous l'avons aussi oubliée, rendue absente, conformément à la tradition, mais toujours présente en coulisses.

Mais, n'en doutons pas, il y a aussi des Arlésiennes dans d'autres régions, tout aussi invisibles ! A chercher...

1. Danièle Dossetto, « En 'Arlésienne' ou 'le voile islamique' à l'envers ? », *Terrain*, n° 36, mars 2001, « Rester liés », [En ligne], mis en ligne le 08 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org>

2. « L'approche intégrée du patrimoine s'inscrit dans une dynamique de développement durable et dans une volonté de construction de la citoyenneté européenne. Au nom du principe de subsidiarité qui assoit la souveraineté du citoyen européen, le conservateur se met au service des citoyens dans une relation duale avec eux. Cette relation est au centre de l'approche intégrée au sens où ce qui prime ce n'est plus le prélèvement des biens patrimoniaux par le musée, mais la constitution d'un espace social reposant sur la reconnaissance des biens existants et leur intégration dans le développement européen. » (Christine Breton, Laurent Malone, « Patrimoine et culture numérique », Berlin, 2004). www.archimuse.com. La notion a été développée à partir de la Convention adoptée le 27 octobre 2005 à Faro (Portugal).

3. Le mot liturgie vient du grec λειτουργία / leitourgía, de λαός / laós, « le peuple » et de la racine Εργο / ergo, « faire, accomplir ». Il désigne donc, littéralement, le service du peuple. C'est un culte public et officiel institué par une Église. « Dans la liturgie, rien n'est représenté, tout a lieu en vrai » - Valère Novarina (Wikipedia)

4. Mot d'origine anglo-saxonne, utilisé notamment au Canada et Québec (traduit par « capacitation ») pour désigner un processus de révélation et développement des compétences des individus.

5. Dans la pièce de théâtre d'Alphonse Daudet (musique de Georges Bizet), l'Arlésienne n'apparaît jamais.

Participants au séminaire		
ALESSIO Michel	michel.alessio@culture.gouv.fr	01.40.15.36.62
AMELLAL Kristell	kristell.amellal@cg13.fr	04.90.52.52.46
AUBAGNAC Gilles	gilles.abe@wanadoo.fr	04.98.10.83.85/86
BAQUEY Stéphane	baquey.stephane@wanadoo.fr	06.31.37.89.31
BELMETIDI Najette		
BOUTIER Jean	boutier@ehess.univmed.fr	
BRETON Christine	cbreton2@wanadoo.fr	04.91.90.21.37
BURLI Stéphane		
CALOGIROU Claire	claire.calogirou@culture.gouv.fr	06.64.14.93.44
CHABANI Samia	samchab@yahoo.fr	
DAVID Françoise	francoise.david@cg13.fr	04.90.52.52.47
D'HOMBRES Marie	mdhombres@free.fr	
DRECHOU Marie	mairie.ongles@orange.fr	04.92.73.06.22
EBOLI Gilles	geboli@mairie-marseille.fr	06.32.28.99.20
GAUTIER Jean-Claude	jean-claude.gautier96@sfr.fr	
GLASSON DESCHAUMES Ghislaine	ggd@transeuropeennes.eu	01.40.34.06.02
GRANGE Sylvie	sylvie.grange@culture.gouv.fr	01.40.15.36.48
GREGOIRE Juliette	contact@linitiale.com	04.91.46.35.82
GRELLIER Caroline		
HATZFELD Hélène	helene.hatzfeld@culture.gouv.fr	01.40.15.81.02
HILT Martine	martine.hilt@cg13.fr	04.90.52.52.37
KOVACIC Katia	katiakovacic@hotmail.fr	06.61.91.64.05
LA ORDEN Elodie	elaorden@mairie-marseille.fr	04.91.55.36.60
LACROIX Michèle	lacroix.michele@cg13.fr	04.90.52.52.37
LASSON Ariane	alasson@poleazurprovence.com	014.97.05.58.00
LAURENT Christine	claurent@mairie-marseille.fr	04.91.03.72.72
MALLE Marie-Pascale	marie-pascale.malle@culture.gouv.fr	04.96.13.80.93
MARJANA Sandrine	mhemo.ongles@orange.fr	04.92.74.04.37
MATHERON Anne	anne.matheron@culture.gouv.fr	06.03.03.71.55
MAZZELLA di bosco Florence	florence.mazzella@parolesvives.org	06.85.94.11.96
MORTIER Jerome	jerome.mortier@ville-martigues.fr	04.42.44.36.25
NOGARD Marie Noelle	mnnogard@mairie-marseille.fr	06.75.19.38.03
OCULI Christine	christine.oculi@culture.gouv.fr	04.42.16.19.24
PASLOTTER Regine		
PREVOST Emilie	emilie.prevost@cg13.fr	04.90.52.52.38
PUISSEGUR Julie	puissju@hotmail.com	06.64.15.67.60
RICARD Florence	fricard@mairie-marseille.fr	04.91.14.61.24
ROCHELLE Matthieu	matthieu.rochelle@cg13.fr	06.74.82.19.25
ROMANO Raymond	rromano@mairie-marseille.fr	04.91.55.90.40
ROME-CHASTEAU Christine	christine.romechateau@cg13.fr	04.91.08.62.23
ROUX Nadine		04.91.48.81.35

ROUX Viviane	Viviane.roux@libertysurf.fr	06.71.60.07.25
SAGNES Sylvie	sylviesagnes@wanadoo.fr	04.68.47.98.23
SALVETAT Céline	celine.salvetat@cg13.fr	04.90.52.52.48
SAMSON Aurélie	aurelie.samson@cg13.fr	04.90.52.52.18
SERENA-ALLIER Dominique	dominique.serenaallier@cg13.fr	
TADROS Ramzi	act@approches.fr	
TAURINES Emmanuelle	emmanuelle.taurines@orange.fr	06.70.38.80.40
THOUZERY Gaëlle	gaelle.thouzery@cg13.fr	04.90.52.52.27
URSCH Jacqueline	jacqueline.ursch@cg13.fr	
VERRIER Anne	a.verrier@ville-arles.fr	04.90.49.37.97